LOCAL CONFERENCE OF YOUTH-LCOY RDC 2026

Déclaration nationale de la jeunesse congolaise
Kinshasa, 03 et 04 Novembre 2026



1. PRÉAMBULE

Nous, enfants et jeunes de la République Démocratique du Congo, réunis à Kinshasa les 03 et 04 octobre 2026 pour la Conférence Locale des jeunes sur le climat (Local Conference of Youth – LCOY) édition 2026, avec **250** participants en présentiel et des jeunes consultés et connectés en ligne depuis les provinces. Parmi nous, des jeunes femmes, des jeunes en situation de handicap ou atteints d'albinisme, des jeunes des zones enclavées, des jeunes déplacés, des jeunes diplômés sans emploi, des jeunes sans formation professionnelle et des jeunes entrepreneurs,

Vivant chaque jour les effets du changement climatique. Le sondage U-Report de décembre 2025 a recueilli 72 912 réponses de jeunes congolais. Parmi les répondants, 86 % se disent touchés par au moins un risque climatique, 59 % ont vécu au moins une inondation en cinq ans et 63 % n'ont jamais reçu d'information sur les gestes à adopter. Derrière ces chiffres, il y a nos écoles fermées quand il pleut, le choléra après les inondations, les champs détruits et les prix qui montent, la chaleur qui nous épuise en classe,

Rappelant la Constitution, qui garantit à chacun le droit à un environnement sain. La Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaît notre droit d'être entendus. L'Accord de Paris. La Contribution Déterminée au niveau National (CDN) 3.0, en cours de révision, et le Plan National d'Adaptation. La Politique Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes 2025-2050 et la Politique Nationale de la Jeunesse,

Saluant la consultation des enfants et des jeunes pour la CDN 3.0. Le Manifeste jeunesse climat RDC adopté par les 13-17 ans le 10 janvier 2026. L'Analyse du Paysage Climatique pour les Enfants (CLAC) du Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat (MEDD-NEC), appuyée par l'UNICEF. La Stratégie Climat, Environnement, Énergie et Réduction des Risques de Catastrophes (CEED) 2026-2029 de l'UNICEF RDC, sur laquelle nous avons été consultés le 10 octobre 2026,

Constatant que les lois existent mais restent peu appliquées. Que nous sommes consultés mais que nous ne décidons pas. Que l'information sur les risques climatiques ne nous atteint pas. Que les jeunes des provinces restent loin des lieux de décision,

Affirmant avec les enfants du Manifeste : **« Nous, qui polluons le moins, subissons le plus. »** Notre pays se présente comme **« pays-solution »** par ses forêts, son énergie et ses minerais. Nous attendons qu'il le soit aussi par ses enfants et ses jeunes,

Déclarons ce qui suit.

2. NOS DEMANDES

2.1. Gouvernance climatique, leadership et participation de la jeunesse

La version finale de la CDN 3.0 ne nous a pas encore été restituée. Nous ne savons pas ce qu'elle retiendra de nos propositions. Le Conseil National de la Jeunesse siège à titre consultatif. Le Parlement des enfants n'est pas encore installé. Les lois sur l'environnement, les forêts, l'eau et les mines existent, mais leur application reste faible.

Nous demandons :

1. Restituer aux jeunes consultés, à la publication de la CDN 3.0 puis du Plan National d'Adaptation et du programme pays du Fonds Vert pour le Climat, ce qui a été retenu de nos propositions, ce qui ne l'a pas été, et pourquoi.

2. Inscrire dans la CDN 3.0 et le Plan National d'Adaptation des indicateurs sur l'eau, la santé, la nutrition, l'éducation et la protection des enfants.
3. Rendre opérationnel le Conseil National sur le Climat et l'Environnement, avec des sièges pour le Conseil National de la Jeunesse et le Parlement des enfants, désignés selon des critères publics.
4. Achever l'installation du Parlement des enfants à tous les niveaux, avec une session annuelle sur le climat et l'environnement.
5. Faire appliquer les lois sur l'environnement, les forêts, l'eau et les mines, avec publication des résultats des contrôles.
6. Obliger les entreprises à prévenir et à réparer les pollutions minières et industrielles de l'eau, de l'air et des sols.
7. Inclure des jeunes dans la délégation nationale à la trente et unième Conférence des Parties (COP31), avec une restitution aux jeunes après chaque COP.
8. Obtenir des partenaires internationaux un financement de l'adaptation et des pertes et préjudices qui atteigne les communautés exposées, avec un appui à la participation des jeunes congolais aux négociations.

2.2. Adaptation climatique, résilience territoriale et justice climatique

Les pluies fortes, la chaleur et le manque d'eau sont les risques que nous ressentons le plus. Les alertes n'arrivent pas jusqu'à nos quartiers et nos villages. Nos écoles et nos centres de santé sont inondés, sans électricité, sans eau et sans latrines qui fonctionnent. Après chaque choc, ce sont les filles, les jeunes vivant avec un handicap et atteints d'albinisme, les jeunes déplacés et les familles les plus pauvres qui paient le prix fort. Les besoins diffèrent entre les quartiers inondables, les zones forestières et riveraines, les zones agricoles et les territoires en conflit. Les réponses doivent suivre les profils de risque de chaque province.

Nous demandons :

9. Renforcer les agences techniques de prévisions et faire parvenir des alertes compréhensibles jusqu'à nous, avec les gestes à adopter, par U-Report, les radios communautaires, les écoles et les relais de quartier.
10. Adopter, dans les provinces les plus exposées, des plans de gestion des risques climatiques adaptés à chaque territoire.
11. Doter chaque école d'un plan de contingence qui couvre les pluies, la chaleur, le manque d'eau et les vents violents, avec l'alerte des parents.
12. Construire et réhabiliter les écoles et les centres de santé selon des normes résistantes aux inondations, avec énergie solaire, eau et latrines hors d'eau.
13. Prévoir dans chaque école et chaque centre de santé un protocole de reprise rapide des cours et des soins après un choc.
14. Garantir l'eau potable dans les quartiers périurbains et ruraux et protéger les sources, comme nous l'avons demandé lors de la consultation sur la CDN 3.0.
15. Entretenir les caniveaux et faire respecter l'interdiction de construire sur les caniveaux et dans les lits des rivières.
16. Donner aux jeunes producteurs des prévisions saisonnières avec des conseils sur les semis, les cultures et l'eau.

17. Faciliter l'accès des jeunes producteurs à la terre, aux semences adaptées, aux équipements et au stockage après récolte.
18. Aider les familles avant le choc, par un financement anticipatif déclenché par les alertes et une protection sociale adaptée aux saisons et aux catastrophes.
19. Protéger les filles et les jeunes déplacés, les jeunes des communautés forestières après un choc ou les dynamiques saisonnières : retour à l'école, prévention de la séparation familiale, du travail et du mariage des enfants.

2.3. Environnement, biodiversité et inclusion

Nos forêts reculent. Nos villes s'enfoncent sous les déchets qui bouchent les caniveaux et polluent l'eau. Nos familles cuisinent au bois et au charbon. L'éducation climatique et environnementale entre dans certains programmes, mais elle n'est pas encore enseignée dans toutes nos classes. Les jeunes femmes, les jeunes en situation de handicap ou atteints d'albinisme, les peuples autochtones, les jeunes déplacés et les jeunes sans emploi ni formation sont les moins entendus.

Nous demandons :

20. Généraliser l'éducation climatique et environnementale dans toutes les écoles, du primaire au secondaire, avec la formation des enseignants et l'appui aux clubs environnementaux.
21. Mettre en œuvre, dans chaque ville, des plans de gestion des déchets avec application du principe pollueur-payeur, comme nous l'avons demandé lors de la consultation sur la CDN 3.0.
22. Confier le tri, le recyclage et la valorisation des déchets aux initiatives des jeunes, sans jamais exposer les enfants aux déchets toxiques ni aux travaux dangereux.
23. Accélérer la cuisson propre et les solutions solaires et hydroélectriques décentralisées, avec priorité aux écoles, aux centres de santé et aux points d'eau.
24. Appliquer les dispositifs existants sur les forêts des communautés locales, avec une place pour les jeunes dans leur gestion.
25. Affecter une part des financements forestiers et des bénéfices issus des mécanismes carbone aux services essentiels pour les enfants des zones forestières.
26. Former les jeunes aux métiers verts sur la base du Répertoire National des Métiers Verts, avec des stages et un appui aux entreprises vertes des jeunes.
27. Créer un fonds vert jeunesse pour nos initiatives locales et notre insertion dans les métiers verts, avec des procédures simples, des critères publics et une part réservée aux provinces.
28. Garantir une place aux jeunes femmes, aux jeunes en situation de handicap ou atteints d'albinisme, aux peuples autochtones, aux jeunes déplacés et aux jeunes sans emploi ni formation dans chaque mécanisme de participation et chaque plan, avec des lieux, des supports et des procédures accessibles.

3. NOS ENGAGEMENTS

Nous ne faisons pas que demander. Nous agissons déjà dans nos écoles, nos quartiers et nos villages. Avec un encadrement adapté à notre âge, nous nous engageons à :

1. Éduquer nos pairs sur les risques climatiques et les gestes à adopter, avec des informations vérifiées et dans les langues de nos territoires.
2. Mener des actions locales : assainissement, reboisement et suivi des arbres plantés, protection des sources, prévention des inondations.
3. Relayer les alertes précoces dans nos communautés et aider les plus vulnérables à se préparer.
4. Produire des données et des récits sur ce que nous vivons, par U-Report, les enfants reporters et Pona Bana, dans le respect du consentement et de la confidentialité des personnes.
5. Suivre cette déclaration, avec une première restitution aux jeunes des provinces dans les trois mois, puis un bilan public chaque année.
6. Nous préparer et participer aux revues de la CDN 3.0 et du Plan National d'Adaptation.

4. NOTRE APPEL ET LE SUIVI DE LA DÉCLARATION

Nous appelons le Gouvernement, les provinces et les villes à traduire ces demandes dans leurs plans, leurs budgets et leurs actions. Nous appelons les partenaires techniques et financiers à soutenir les services essentiels et les initiatives des jeunes. Nous appelons les entreprises à respecter leurs obligations environnementales et les droits des communautés.

Nous proposons un comité de suivi jeunesse, désigné de manière transparente à l'issue de la LCOY. Il réunirait les Corps des Jeunes, le Conseil National de la Jeunesse, les enfants reporters, les U-Reporters et un point focal par province, avec les contributeurs à distance. Dans les quinze jours suivant la conférence, il établirait une matrice de suivi : pour chaque demande, l'institution sollicitée, les premières étapes, l'échéance et un indicateur de progrès. Une première restitution aux jeunes des provinces aurait lieu dans les trois mois. Un bilan public serait présenté un an après la LCOY, avant la LCOY 2027.

5. 4. ADOPTION

Les enfants et les jeunes forment la majorité de la population de notre pays. Plusieurs d'entre nous serons là en 2050. Les décisions prises aujourd'hui engagent notre avenir. Nous demandons d'y prendre part.

« Nous ne sommes pas seulement des victimes, nous sommes aussi des acteurs du changement. »

La présente déclaration est transmise au MEDD-NEC, au Ministère de la Jeunesse, au Ministère du Genre, Famille et Enfant, au Conseil National sur le Climat et l'Environnement, à YOUNGO pour la déclaration mondiale de la jeunesse en vue de la COP31, et aux partenaires techniques et financiers.

Fait à Kinshasa, le 04 octobre 2026.

Adoptée par les **250** jeunes réunis en présentiel et les jeunes des provinces connectés à distance.

Remerciements

Nous remercions YOUNGO pour l'endossement de la LCOY RDC 2026, le MEDD-NEC et l'UNICEF pour leur accompagnement, les partenaires techniques et financiers, les intervenants, les points focaux provinciaux et chaque jeune qui a contribué, en salle, à distance ou par U-Report.

Organisée par **En partenariat avec** **Appuyée par**

